

COMMUNE DE WINGEN

COMPTE RENDU de la séance du Conseil Municipal du 26 avril 2022

L'an deux mil vingt deux, le vingt six avril à 21h00, le Conseil Municipal de la Commune de WINGEN, légalement convoqué le 20 avril 2022, s'est réuni à la mairie en séance sous la présidence du Maire, André SCHMITT,

Nombre de membres en exercice :	11
---------------------------------	----

Nombre de membres présents :	8
Monsieur le Maire, André SCHMITT	
Monsieur et Mesdames les Adjointes au Maire : Georges HOCH, Laetitia GRAESE, Claudine WALTHER	
Mesdames et Messieurs les membres du Conseil Municipal :	
Noémie SCHULTZ, Léon SCHMITT-SPILL, Jean-Georges WALTHER, Guy LEIBOLD	

Absents excusés avec procuration :	2
M. Dominique MARTIN a donné procuration à Mme Laetitia GRAESE	
M. Alain WOLFF a donné procuration à M. Georges HOCH	
Absent excusé :	1
M. Raphaël HARI	

Quorum :

Avec 8 membres présents, le quorum est atteint et le Conseil Municipal peut valablement délibérer.

Ordre du jour :

- 1) Désignation du secrétaire de séance
- 2) Approbation du compte-rendu de la dernière séance
- 3) Approbation Modification PLU n°2
- 4) Travaux de reconstitution forestière
- 5) Tarifs droits de place
- 6) Plan fanfare - Musique des sapeurs pompiers de Wingen
- 7) Rapport d'activités 2021 de la communauté de communes Sauer Pechelbronn
- 8) Comptes rendus de réunions des commissions communales
- 9) Informations diverses

Monsieur le Maire accueille les conseillers municipaux et demande de pouvoir rajouter le point suivant à l'ordre du jour :

- Décision modificative n°1 au budget principal 2022

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité cette demande.

Désignation du secrétaire de séance

Madame Laetitia GRAESE est désignée secrétaire de séance.

Approbation du compte-rendu de la dernière séance

Le Maire rappelle que chaque conseiller a été destinataire du procès-verbal de la séance du 23 mars 2022. Le Conseil Municipal adopte le procès-verbal de la dernière séance puis procède à sa signature.

Voix Pour : 8+2 Contre: 0 Abstention : 0

Délibération 24/2022 : APPROBATION MODIFICATION PLU N°2

Après discussion, le conseil municipal décide de reporter ce point à une séance ultérieure, en attente de compléments d'informations de la part de l'ATIP.

Voix Pour : 8+2

Contre: 0

Abstention : 0

Délibération 25/2022 : TRAVAUX DE RECONSTITUTION FORESTIERE

Suite à la démarche d'éducation civique engagée avec l'école de Wingen où trois propositions ont été présentées quant à la décision du devenir de deux parcelles forestières dévastées par le scolyte.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré DECIDE de valider la proposition des enfants de l'école de Wingen dont le choix s'est porté en grande majorité, à l'occasion d'une séance de vote grandeur nature, sur la proposition n°3, à savoir :

Replanter les deux parcelles avec des plants issus de la forêt de Wingen et dans le cadre de journées de participation citoyenne.

Voix Pour : 8+2

Contre : 0

Abstention : 0

Délibération 26/2022 : TARIFS DROITS DE PLACE

Monsieur le Maire rappelle aux conseillers la délibération prise le 30 novembre 2004 qui fixe le montant des droits de place lors des fêtes du village à savoir :

- Manège : 23 € l'unité
- Stands de tir : 16 € l'unité
- Pêche aux canards : 8 € l'unité
- Stands de confiserie : 16 € l'unité
- Branchements eau et électricité : forfait de 30 €

Le conseil municipal de Wingen après en avoir délibéré, décide d'augmenter de 30 % les droits de place lors des fêtes du village comme suit :

- Manège : 30 € l'unité
- Stands de tir : 20 € l'unité
- Pêche aux canards : 10 € l'unité
- Stands de confiserie : 20 € l'unité
- Branchements eau et électricité : forfait de 40 €

Voix Pour : 8+2

Contre : 0

Abstention : 0

Délibération 27/2022 : PLAN FANFARE - MUSIQUE DES SAPEURS POMPIERS DE WINGEN

La musique des sapeurs pompiers de Wingen souhaite déposer un dossier de candidature auprès de la délégation générale à la transmission, aux territoires et à la démocratie culturelle pour le programme « Plan fanfare 2022 ». Dans ce cadre, la musique de Wingen sollicite pour le plan de financement une participation de la commune de Wingen.

Le Conseil Municipal de Wingen, après en avoir délibéré, (Madame Laetitia GRAESE est sortie de la pièce et n'a pas participé au vote), DECIDE de participer en octroyant une aide financière sous forme de mise à disposition de locaux pour toutes les activités liées aux activités du programme. La valeur de cette mise à disposition est estimée à 2000 euros.

Voix Pour : 6+1

Contre : 0

Abstention : 0

Délibération 28/2022 : RAPPORT D'ACTIVITES 2021 DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES SAUER-PECHELBRONN

Monsieur le Maire présente aux conseillers le rapport d'activité annuel 2021 de la communauté de commune Sauer-Pechelbronn.

Après délibération, le Conseil Municipal, décide, d'approuver le rapport d'activité annuel 2021 de la Communauté de communes Sauer-Pechelbronn.

Voix Pour : 8+2

Contre : 0

Abstention : 0

Délibération 29/2022 : DECISION MODIFICATIVE N°1 AU BUDGET PRINCIPAL 2022

Au vu du déséquilibre réel du budget principal 2022, il est nécessaire de procéder à une régularisation afin de couvrir le remboursement de l'annuité en capital de la dette par les ressources propres de la collectivité, il est donc essentiel de prendre des décisions modificatives au budget principal.

Ces décisions n'engendrent pas d'augmentation des dépenses de fonctionnement, ni d'investissement au budget concerné.

Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'une recette de cession d'immobilisation n'a pas été prévue au BP et propose une décision modificative suivante :

SECTION D'INVESTISSEMENT BUDGET PRINCIPAL 2022		DM - 2022 proposée
024	c/024 – Produits de cession	+ 6000 €
Total		+ 6000 €
16	c/1641 – Emprunts de recettes	- 6000 €
Total		- 6000 €

Après délibération à l'unanimité, le Conseil Municipal :

ADOpte la Décision Modificative au Budget principal pour l'exercice 2022 comme suit :

Section de Recettes d'Investissements

Chap/024 + 6000 €

Section de Recettes d'Investissements

Chap/16 - 6000 €

Voix Pour : 8+2

Contre : 0

Abstention : 0

Comptes rendus de réunions des commissions communales

Les différentes commissions ont présenté leur compte rendu des dernières réunions.

Informations diverses

Néant

Le Maire clos la séance à 21h10

Publié le 10 mai 2022

Transmis au contrôle de légalité le 10 mai 2022

Le Maire,
André SCHMITT

Le secrétaire de séance,
Laetitia GRAESE

Les membres du conseil municipal :

André SCHMITT	
Georges HOCH	
Laetitia GRAESE	
Claudine WALTHER	
Noémie SCHULTZ	
Léon SCHMITT-SPILL	
Dominique MARTIN	A donné procuration à Mme Laetitia GRAESE
Jean-Georges WALTHER	
Guy LEIBOLD	
Raphaël HARI	Absent excusé
Alain WOLFF	A donné procuration à M. Georges HOCH